Affaire Calas

Affaire Calas

L'affaire Calas est une affaire judiciaire qui se déroula au milieu du XVIII^e siècle à Toulouse, rendue célèbre par l'intervention de Voltaire.

D'après l'historien Benoît Garnot^[1], de l'université de Dijon, cette triste histoire est à la Justice (fort bien administrée) de l'ancien régime, ce qu'est l'affaire d'Outreau à la Justice actuelle. Elle fut essentiellement politique et non pas révélatrice du fonctionnement des tribunaux royaux. Cette affaire entraîna des nombreux abus de procédure dans l'administration de la preuve (usage dévoyé de l'adminicule et du monitoire, entre autres). Les magistrats de la Cour royale rétablirent la veuve Calas dans ses droits et réhabilitèrent la mémoire de son défunt époux. Son père était aussi poète



La famille Calas habitait au 16, rue des Filatiers (aujourd'hui n° 50) à Toulouse. Le 13 octobre 1761, le fils aîné, Marc-Antoine, est retrouvé pendu dans sa maison, à la poignée d'une porte. Le corps est découvert



à 22 heures après le souper qui réunissait le père et la mère Calas, les deux fils Marc-Antoine et Pierre et un invité M. Gaubert. Meurtre ou suicide ? Toujours est-il que les Calas, l'invité Gaubert et la servante Jeanne Viguière, bonne catholique, sont accusés du meurtre. L'attitude de la famille est en effet suspecte car celle-ci reconnaît, après trois jours d'interrogatoire à l'Hôtel de ville, avoir détaché Marc-Antoine pour camoufler le suicide et éviter ainsi à ce dernier qu'il ne subisse le traitement alors infligé aux suicidés, « être traîné sur la claie » (cadavre traîné face contre terre puis jeté aux ordures)^[2].

Mais les Calas, de confession protestante, sauf l'un des fils, Louis, converti au catholicisme et affilié à la Confrérie de pénitents blancs, continuent à pratiquer leur foi, et cela suffit pour que le capitoul David de Beaudrigue, convaincu par des rumeurs de voisinage alléguant la volonté de Marc-Antoine de choisir réellement la religion catholique, exige un complément d'enquête et fasse soumettre Jean Calas à la Torture^[3].

L'étranglement est infligé à Jean Calas après le verdict du procès par le parlement de Toulouse. Ce dernier le condamne à mort le 10 mars 1762, sans que le jugement ne soit motivé. Calas est condamné au supplice de la roue. Il subit la question, une longue séance de torture, mais n'avoue rien. Il clame son innocence. Roué Place Saint-Georges, Jean Calas est étranglé puis brûlé deux heures plus tard.

Exilé, un autre fils de Jean Calas, Pierre, se rend dans la ville calviniste de Genève, où il rencontre Voltaire qui a déjà été informé de l'affaire par le marchand marseillais Dominique Audibert^[3]. Le philosophe croit d'abord l'accusation fondée et rédige dans un premier temps une lettre incendiaire sur Jean Calas. Mais, convaincu par Pierre de son innocence, il forme par la suite un groupe de pression avec ses amis et utilise son ironie corrosive pour que justice soit faite.

Afin d'obtenir la révision du procès, Voltaire publie, en 1763, l'ouvrage *Traité sur la tolérance* à l'occasion de la mort de Jean Calas tandis que la famille obtient un entretien à Versailles auprès de Louis XV. Le capitoul, c'est-à-dire l'officier municipal de Toulouse, qui avait largement contribué à monter les fausses accusations contre Calas, est destitué. Le Conseil du roi casse l'arrêt de condamnation par le Parlement de Toulouse le 4 juin 1764. En 1765, Voltaire réussit à faire réviser le procès et à obtenir un arrêt qui déclare Calas innocent et réhabilite sa mémoire, même si le Parlement de Toulouse refusera toujours de revenir sur son jugement et tiendra cet arrêt de réhabilitation pour nul et non avenu^[4].

Affaire Calas 2

Le procès de Calas a été inséré dans les causes célèbres. Il a fourni à Marie-Joseph Chénier, à Jean-Louis Laya et à Auguste-Jacques Lemierre d'Argy le sujet de drames populaires. Athanase Coquerel a publié en 1858 *Jean Calas et sa famille*.

Chronologie détaillée^[5]

- 19 mars 1698 : Naissance de Jean Calas à Lacabarède, près de Castres. De famille protestante, il reçoit cependant le baptême de l'Église catholique quatre jours plus tard.
- 1722 : Jean Calas s'installe comme marchand linger rue des Filatiers à Toulouse.
- 19 octobre 1731 Jean Calas épouse Anne-Rose Cabibel, de confession protestante. Ils auront quatre fils et deux filles : Marc-Antoine (né le 5 novembre 1732), Pierre, Louis, Donat, Anne et Anne-Rose.
- 18 mai 1759, Marc Antoine Calas est reçu bachelier en droit, mais il ne peut obtenir des autorités ecclésiastiques le certificat nécessaire à la soutenance des actes de licence.
- 24 janvier 1761 : L'intendant du Languedoc reçoit une lettre du subdélégué de Toulouse, faisant état de la mauvaise volonté de Jean Calas à subvenir aux besoins de son fils Louis, ne vivant plus sous le toit familial et s'étant converti au catholicisme en 1756.
- 13 octobre 1761 : Marc Antoine est trouvé mort allongé sur le sol au rez-de-chaussée de la maison.
- 15 octobre 1761 : Le capitoul David de Beaudrigue mène l'enquête, il interroge Jean et Pierre Calas, ainsi que Gaubert Lavaysse, invité le soir même du drame. Les accusés révèlent avoir trouvé Marc Antoine pendu, et avoir maquillé le suicide en meurtre, puis avoir menti aux enquêteurs afin d'épargner au défunt la honte du suicide. À l'époque, les corps des suicidés sont en effet soumis à un jugement infamant. Fort de ces éléments, le clergé toulousain et la populace réclament un châtiment exemplaire pour cette famille accusée d'un crime atroce : avoir assassiné leur fils qui voulait se convertir au catholicisme. Ils réclament le châtiment des hérétiques. Aucune enquête ne sera menée afin de savoir si Marc Antoine avait vraiment l'intention ou non de se convertir. Il sera déclaré martyr et enterré selon le rite catholique, son cercueil sera escorté par quarante prêtres pénitents blancs au milieu d'une foule immense.
- 18 novembre 1761 : Les capitouls affirment que Jean, Anne-Rose, Pierre Calas, Jeanne Viguière la servante, et Gaubert Lavaysse sont coupables. Il est décidé de soumettre à la question Jean Calas, sa femme et son fils Pierre, et d'infliger le cachot à Gaubert Lavaysse et à Jeanne Viguière. Ils font par la suite appel devant le juge de Toulouse.
- 6 mars 1762 : La calomnie confondue, ou mémoire dans lequel on réfute une nouvelle accusation intentée aux protestants de la province du Languedoc, à l'occasion de l'affaire du sieur Calas détenu dans les prisons de Toulouse (Au Désert, 1762) est condamné par le parlement de Toulouse à être lacéré et brûlé. Dans cet opuscule rédigé par La Beaumelle et signé du pasteur Rabaut, les protestants du Midi s'indignaient de la rumeur qu'on faisait courir, selon laquelle ils auraient ordre de tuer leurs enfants lorsque ceux-ci veulent se convertir au catholicisme.
- 9 mars 1762: Sur les conclusions du procureur général Riquet de Bonrepos, par huit voix sur treize, le parlement condamne au supplice Jean Calas. L'exécution a lieu le 10 mars suivant; Jean Calas meurt roué, place Saint-Georges, en proclamant son innocence. Son corps est brûlé sur un bûcher et les cendres jetées au vent.
- 18 mars 1762 : Pierre est banni ; sa mère, Jeanne Viguière et Lavaysse sont acquittés ; les deux filles Calas sont quant à elles enfermées dans des couvents ; les biens de la famille sont confisqués.
- 14 avril 1763 : Antoine Louis présente publiquement Mémoire sur une question anatomique relative à la jurisprudence, dans lequel on établit les principes pour distinguer à l'inspection d'un corps trouvé pendu le signe du suicide d'avec ceux de l'assassinat.
- 9 mars 1765 : Calas et sa famille sont définitivement réhabilités par une assemblée de quatre-vingts juges et par le conseil du roi. Le roi accorde en outre à la famille une pension de 36 000 livres.

Voltaire est ainsi considéré comme le premier écrivain français à s'engager publiquement dans une affaire judiciaire.

Affaire Calas

Galerie



« La malheureuse famille Calas. » Gravure de Jean-Baptiste Delafosse d'après Carmontelle (1765). « Légende : La Mère, les deux Filles, avec Jeanne Viguière, leur bonne Servante, le Fils et son ami, le jeune Lavaysse. »



Les adieux de Calas, Gravure de Daniel Chodowiecki

Notes et références

- [1] C'est la faute à Voltaire..., Éditions Belin, (ISBN 9782701149592)
- [2] Ethel Groffier, Ethel Groffier-Klibansky, Criez Et Quon Crie: Voltaire Et La Justice Penale, Presses Université Laval, 2011, p. 87
- [3] Franck Ferrand, « 250 ans après, Voltaire et l'affaire Calas », émission Au cœur de l'histoire, 9 mars 2012
- [4] Voltaire, défenseur de Calas (http://www.biblisem.net/etudes/henrvolt.htm)
- [5] Source: Site Magister (http://www.site-magister.com/afcal.htm).

Sources et contributeurs de l'article

Affaire Calas Source: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=89744368 Contributeurs: 2A01:E35:243A:EC20:E57C:E75C:31D8:98AD, ADM, Abcd75, Aeleftherios, Agamitsudo, Akeron, Alamandar, Alexandrin, Alphos, Anierin, Animal Mother, Antaj7co, Archeos, Atvaark, Authueil, Bab83, Badmood, Balrogou, Barbichette, Ben Siesta, BlueGinkgo, Brozouf, Bubu31, Calame, Cempg, Cham, Cj73, Cornelis, Courouve, Coyote du 86, Creasy, Crouchineki, Céréales Killer, Darkmarius, David Gaffino, DistantKarma, DocteurCosmos, Dr gonzo, Dulapel, En passant, Enrevseluj, Erasoft24, Escaladix, Esprit Fugace, Evpok, EyOne, Fabien1309, Fafnir, Fifi006, Fm790, François Martin, Fu Manchu, Gaano, Garfieldairlines, GmM, Goliadkine, Grimlock, Guilhem06, Gz260, Gzen92, G6T6, Habj, Hector H, Hemmer, IAlex, J. Clef, JLM, Jibi44, Julien06200, Justelipse, Jybet, Kanabiz, Kilith, Laurent Nguyen, Le pro du 94:), Le sourcier de la colline, LeCardinal, Leag, Letartean, Lgd, Litlok, Lomita, Long John Silver, Manchot, Marc-André Beauchamp, Mattho69, Mickachu, Monoyoann, Moyg, Mr Tulip, Mu, Mwarf, Mélété, Nadinov, Navigatore, Nebula38, Nicolas Ray, O. Morand, Ollamh, Olybrius, Orlodrim, Orthomaniaque, Palamède, Papy77, Parigot, Parisette, Paskalo, Paternel 1, Patroklis, Perky, Pichasso, Pierrot Lunaire, Pinpin, Pj44300, Ploum's, Poclain, Polmars, Pom45, Priper, Pseudomoi, Qt, Rene 1596, Restefond, Salsero35, Sam Hocevar, Savant-fou, Schiste, Siren, Spiessens, Starus, Tarap, Tieum, Tinodela, Titou42000, Toto Azéro, Tou chti, Treanna, Tryptophane06, TwoWings, Vishnou7022, Vyk, Witoki, Xic667, Xofe, YANN92340, Zetud, Ziron, Zivax, 373 modifications anonymes

Source des images, licences et contributeurs

Fichier: Jean Calas.jpg Source: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier: Jean Calas.jpg Licence: Public Domain Contributeurs: Contemporary portrait

Image: Carmontelle - Calas.jpg Source: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier: Carmontelle_-_Calas.jpg Licence: Public Domain Contributeurs: Jean-Baptiste Delafosse (1721-1775) after Carmontelle (Louis Carrogis, 1717–1806)

Licence

Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0 Unported //creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/